REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2026/007/002

PORTE DU COL DU PETIT SAINT-BERNARD

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin, à 12h30,
Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Joël **ARPIN**, Lionel **ARPIN**, Pierre-Yves **ARPIN**, Romain **BOUVET**, Joëlle **CAMPERS**, Christine **CLEMENT**, Jean-Marie **JACQUEMIN**, Fanny **JORCIN**, Mathieu **LECLERCQ**, Anne-Emmanuelle **LECLERE**, Christel **MAILHÉ**, Alain **MARGUERETTAZ**, Bruno **MERENDET**, Willy **PAILLEX**, Claire **VANMARCKE**.

Absents excusés : Nadège **EMPEREUR**, Michèle **FERRARIS** (pouvoir à Jean-Marie **JACQUEMIN**), François **GAZAVE**, Coline **MARGUERETTAZ** (pouvoir à Alain **MARGUERETTAZ**)

Secrétaire de séance : Anne-Emmanuelle **LECLERE**

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 17
Date de la convocation : le 26 juin 2026
Date de publication : 1er juillet 2026 au 1er septembre 2026

****

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025
BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le compte administratif est le bilan financier de l'ordonnateur. Il permet de contrôler la gestion de la commune, et ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles réalisées.

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Christel MAILHE, adjointe au maire en charge des finances pour la présentation et le vote du compte administratif 2025.

Madame Christel MAILHE, adjointe aux finances, chargée de la préparation des documents budgétaires, présente les comptes :

Fonctionnement		
Mandats émis	3 856 728.60	Euros
Titres émis	4 717 658.43	Euros
Résultat positif de l'exercice	860 929.83	Euros
Résultat positif reporté de 2024	1 974 395.19	Euros

Résultat de clôture de fonctionnement positif de **2 835 325,02 Euros**

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260629-DOC-CA-2025-Com-BF
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026

Investissement		
Mandats émis	3 415 215.68	Euros
Titres émis	2 245 875.04	Euros
Résultat négatif de l'exercice	1 169 340.64	Euros
Résultat négatif reporté de 2024	501 427.69	Euros

Résultat de clôture d'investissement négatif de 1 670 768.33 Euros

Soit un résultat global positif de clôture de l'exercice 2025 de 1 164 556,69 Euros

Reste à réaliser en investissement repris sur le budget 2026 : 104 490.42 Euros.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 5212-1 et suivants,

Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 avril 2025 approuvant le budget primitif,

Considérant que le conseil municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2026 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire,

Considérant que, pour faire, le Maire doit quitter la séance et être remplacé par Madame MAILHE Christel, première adjointe, déléguée aux finances,

Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif,

Vu l'exposé ci-dessus, **Madame Christel MAILHE propose au conseil municipal :**

➔ **D'ADOPTER** le compte administratif de l'exercice 2025

Conformément aux textes, Monsieur le Maire quitte la salle. Madame MAILHE Christel, 1ère adjointe, est élue présidente de séance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

➔ **D'ADOPTER** le compte administratif de l'exercice 2025.

Monsieur le Maire et le Comptable public sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,
Lionel ARPIN

MAIRIE DE SEEZ (SAVOIE)

Le secrétaire de séance,
Anne-Emmanuelle LECLERE

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260629-DOC-CA-2025-Com-BF
Date de télétransmission : 01/07/2026
Date de réception préfecture : 01/07/2026